



I. Etat civil

Nom, prénom : DOUTRELEPONT, Carine

Sexe : féminin

Date et lieu de naissance : Leuven 23 juin 1960

Nationalité(s) : belge

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1. Formation

- 1991 Doctorat en droit de l'Université libre de Bruxelles (ULB), *la plus grande distinction*
- 1984 Master complémentaire de droit européen (première épreuve) à l'Université libre de Bruxelles (ULB), *la plus grande distinction*.
- 1983 Master en droit à l'Université libre de Bruxelles (ULB), *grande distinction* ;
- 1980 Bachelier en droit à l'Université libre de Bruxelles (ULB), *grande distinction*
- 1980 Bachelier en philosophie morale à l'Université libre de Bruxelles (ULB), *distinction*

2. Titres académiques

- Académicienne** à l'Académie royale de Belgique, membre titulaire
- 2009 - ... **Professeure ordinaire** à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
- 2002 - 2009 Professeure à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
- 1991 - 2002 Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
- 1991 Docteure en droit de l'Université libre de Bruxelles (ULB)
- 1985-1993 Collaboratrice scientifique en droit comparé et en droit européen (Mitarbeiter) au Max-Planck Institut für Innovation und Wettbewerb, Munich (MPI)
- 1986-1992 Assistante de recherches à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
- 1983-1986 Aspirante au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS)

3. Titre d'avocat et de juge consulaire

1992 - à ce jour *Avocate* aux Barreaux de Bruxelles et de Paris.
 1999 - 2006 Juge consulaire auprès du Conseil belge de la concurrence
 (droit belge et européen)

4. Prix et Distinction honorifiques nationaux et européens

1995 Lauréate de l'Ordre français du Barreau de Bruxelles pour la
 rédaction d'études originales en droit civil, prix BOELS;
 1989 Lauréate de l'Université de Liège, prix Simone DAVID
 CONSTANT, couronnant une étude originale en droit) ;
 1993 Lauréate de la Fondation Alexander VON HUMBOLDT, Bonn;
 1988 Lauréate de la Commission des Communautés européennes;
 pour promouvoir les recherches relatives à l'intégration
 européenne.

III. **Activités professionnelles pertinentes**

1. Description des activités judiciaires

1992 à ce jour **Avocate** (fondatrice d'un cabinet à Bruxelles) aux barreaux de
 Bruxelles et de Paris ;

Matières pratiquées : droits de l'homme (droits intellectuels, communications électroniques et digital, vie privée et protection des données, liberté d'expression, droit de la communication, procès équitable, présomption d'innocence, droit de rectification, droit de réponse, discrimination, droit à la vie et lutte contre les génocides), droit de l'Union européenne (droits intellectuels, communications électroniques et digital, GDPR, audiovisuel, concurrence et aides d'Etat) ainsi que ces mêmes matières en droit national et le droit des contrats, des associations, fondations, sociétés, partenariats public-privés.

1999-2006 **Juge consulaire** au Conseil belge de la concurrence (droit
 belge et européen).

2. Description des activités juridiques non judiciaires

2009 à ce jour **Professeur ordinaire** à l'Université libre de Bruxelles qui
enseigne dans les domaines suivants :
 - *Droit de la communication et de l'information (droit national, droit de l'homme CEDH, droit de l'Union européenne) ;*
 - *Droit d'auteur et droits voisins (droit national, jurisprudence CEDH, droit de l'Union européenne) ;*
 - *Droit européen des médias et des technologies de l'information (Droit de l'homme CEDH et droit de l'Union européenne) ;*
 - *Marché intérieur : les quatre libertés du Traité et la théorie générale du rapprochement des législations, en co-titulariat (Droit de l'Union européenne) ;*

- 2009 à ce jour **Professeur ordinaire** à l'Université libre de Bruxelles qui réalise des **recherches** ponctuelles au sein de :
 -*diverses universités étrangères (Paris I et Paris II, Harvard, ...)*
et/ou centres de recherches (Max-Planck Institut de Munich)
 - *Académie royale de Belgique et ALLEA ;*
- 1992 à ce jour : **Experte et Conseillère** pour différentes institutions telles que :
 -*le Parlement fédéral de Belgique*
 -*le Parlement de la Communauté française de Belgique dans les matières des technologies de l'information, droits de l'homme sur la liberté d'expression et la protection de la vie privée, les médias et le droit d'auteur, national et européen ;*
- 1992-2016 **Conseillère juridique** pour plusieurs divisions de la Commission européenne : médias audiovisuels, télévision sans frontières, retransmission par câble et par satellite, droit d'auteur, discriminations, impliquant une analyse des travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union, ainsi que du droit comparé ;
- 2008-2009 **Experte** pour l'Union Européenne de Radiodiffusion en collaboration avec la ZDF et l'ARD1 ;
- 2000-2001 **Experte belge** pour l'O.C.D.E. dans l'élaboration du rapport général relatif aux flux transfrontières de données en collaboration avec le Max-Planck Institut, Munich ;
- 1992-1994 **Représentante du gouvernement belge** auprès de l'ONU (bureau spécialisé) pour le rapprochement des législations avec une participation active aux négociations de l'accord sur l'exception culturelle, Bruxelles-Genève ;
- 1992-1994 **Présidente du groupe de travail** chargé de l'harmonisation des législations au Conseil des Communautés européennes, sous Présidence belge. Participation à la renégociation des nouveaux instruments internationaux, Bruxelles-Genève ;
- 1986-1992 **Conseillère au Sénat de Belgique** (0,25 ETP), en matière de vie privée, écoute et services secrets, droits de l'homme (liberté d'expression, procès équitable), droit d'auteur et droit à la culture.

3. Description des activités professionnelles non juridiques

- 2012 à ce jour **Administratrice indépendante** du Groupe Belfius, au sein du conseil d'administration de la banque, des comités de rémunération et de nomination (jusqu'en mars 2020), et du comité «Corporate Social Responsibility » (depuis mars 2020) ;

- 2015 à ce jour **Administratrice indépendante** de la Loterie nationale de Belgique, au sein du conseil d'administration membre des Comités de rémunération et de nomination ;
- 2004-2016 **Administratrice indépendante** de l'entreprise de télécommunication belge Proximus au sein du conseil d'administration, membre du Comité stratégique ;
- 2012 à ce jour : **Administratrice indépendante** des Fondations citoyennes en Belgique ;
- 2012-2015 **Administratrice indépendante** de la Fondation Roi Baudouin de Belgique ;
- 2011 à ce jour : **Membre** de Plan International, de la Ligue Belge des Droits Humains, Avocats sans frontières, SACD Belgique, ...

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Mon activité dans le domaine des droits de l'homme correspond à un engagement constant durant près de 25 ans. Cet engagement concerne tant mes enseignements, ma recherche académique ainsi que ma pratique d'avocate, d'experte, de conseillère et d'académicienne.

Dans mes missions d'enseignement, à l'Université libre de Bruxelles et comme professeur invitée dans des universités françaises, je traite des différents ordres juridiques relatifs aux droits fondamentaux, en amenant mes étudiants à analyser le droit national mais également le droit européen relatif au Conseil de l'Europe, à la CEDH et au droit de l'Union européenne. Ma pédagogie centrée sur le traitement de cas réels m'a permis d'aborder plusieurs dimensions du droit liées aux droits de l'homme durant plusieurs années tels que l'expression de propos racistes par la voie de tracts électoraux ou en ligne, le blocage d'accès par les autorités à certains sites internet, le refus de déréférencement par Google de contenus portant atteinte aux droits des personnes concernées, l'abus d'utilisation des droits protégés par la Convention, la captation de photos à l'insu de la personne et leur publication, la rétention dans une base de données de données sensibles et d'ADN de la personne, les mesures de surveillance relatives à une enquête pénale, etc.

Dans mes missions de recherche, je me concentre tout particulièrement sur le droit européen, et porte, un intérêt aigu à la liberté d'expression et de communication, à la transformation digitale qui peut fragiliser certains droits fondamentaux des personnes.

En ce qui concerne mon action d'avocate, j'ai mené diverses procédures devant les Cours et Tribunaux nationaux (juridictions civiles, pénales et administratives) et, dans certains cas, européens (CEDH, CJUE) liés à la violation des droits consacrés par la Convention, en mobilisant, de façon isolée ou combinée, les articles 6, 8, 10, 11 et 17 de celle-ci. A titre d'exemples, dans la défense des intérêts d'autrui, je suis amenée à discuter de problématiques liées à la balance des droits sauvegardés par la Convention et à l'application du principe de proportionnalité, notamment en cas d'atteinte à la vie privée, au droit au procès équitable, au droit à l'honneur et à la réputation de fonctionnaires, simples citoyens, ou mandataires politiques par

l'expression d'opinions ou de campagnes médiatiques. S'y ajoutent le droit à la non-discrimination où la rédaction de textes législatifs m'a été confiée afin d'améliorer le droit interne au regard de la jurisprudence européenne. Enfin la matière du droit d'auteur, dans ses composantes morales et pécuniaires, est une thématique que je développe au regard des droits fondamentaux et de l'harmonisation européenne.

Mon action s'est également étendue, pendant plusieurs années, à la lutte contre les génocides et plus récemment à la défense d'associations investies dans le respect des droits humains, de la dignité des prisonniers et la lutte contre les sévices corporels.

Enfin, l'internet est un domaine où l'activité des GAFAM mérite une attention particulière. Mon activité actuelle et passée vise à mettre en cause leur appropriation des contenus sans respect des droits d'auteur (affaire Copiepresse c/Google), leur refus de déréférencer des contenus inexacts ou anciens concernant des personnes présumées innocentes ou bénéficiant du droit à l'oubli. En juillet 2020, la Haute Autorité belge de protection des données a fait récemment droit à mes demandes de condamnations de Google pour violation des règles en matière de traitement de données à caractère personnel. Certes ces principes sont inclus dans le règlement européen sur le traitement des données (GDPR), mais ils trouvent également une base essentielle dans les travaux du Conseil de l'Europe et dans la Convention.

Dans mon action d'administratrice d'entreprises, le plus souvent de sociétés anonymes de droit public, je veille à ce que les décisions prises soient en ligne avec la bonne gouvernance et soucieuse de respecter les droits et libertés des personnes concernées, l'intérêt général de l'entreprise mais également des « stakeholders ».

Enfin, dans mes publications, je me concentre, bien souvent, sur les relations entre le droit national et le droit européen, et porte, un intérêt aigu à la liberté d'expression et de communication, à la transformation digitale qui fragilise, dans certains cas, des droits fondamentaux tout en facilitant l'accès à l'information.

V. Activités publiques

1. Postes dans la fonction publique

1999 – 2006	Juge Consulaire au Conseil de la concurrence en matières de fusion, entente, position dominante, mais également indépendance du Conseil, conflits d'intérêts et gouvernance.
-------------	--

2. Mandats électifs

2009 – à ce jour	Membre titulaire de la Classe technologie et société de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique sur proposition de ses pairs pour une élection lors de son assemblée générale.
------------------	--

2012 – à ce jour	Mandats d'administratrice indépendante (cfr ci-dessus), impliquant un vote au Conseil et au sein de l'Assemblée générale concernée.
------------------	---

3. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Pas de fonction.

VI. Autres activités

Diverses expositions photographiques, en Europe (Belgique, France et Allemagne) et aux Etats-Unis, sur le lien entre l'être humain et la nature (terres volcaniques) et sur la lutte contre le racisme et l'égalité homme-femme (*Le goût de l'Autre* - en préparation en Fédération Wallonie Bruxelles), le confinement et le surréalisme (en préparation) ;

Goût pour l'écriture, la littérature et la philosophie. Auteure de courtes nouvelles (éditions complexes, présentation à Radio France international) et textes (revue belge Marginale) ;

Diverses interventions à l'invitation des médias (RTBF, RTL, TV5, Journaux belges...).

VII. Travaux et publications (à titre non exhaustif)

Plus d'une centaine de publications, disponibles sur demande. Les 10 publications les plus représentatives de mon activité de recherche :

- *Code du droit des médias, du droit de l'information et de la communication*, 2 tomes, Wolters Kluwer, Liège-Malines 2017, en collaboration avec G. Toussaint (2937 pages) : *Coauteur*.

- « Les relations entre la justice et la presse », dans *La Justice en vérités*, Anthémis, Bruxelles, 2011, pp. 31 à 53. *Auteur d'un chapitre de l'ouvrage*.

- *Le droit d'auteur adapté à l'univers numérique*, Bruylant, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Bruxelles, Paris, 2008, en collaboration avec F. Dubuisson (325 pages). *Article dans l'ouvrage comme auteur et codirection de publication ;*

- Note d'Observation sous l'arrêt du Conseil d'Etat, « L'accès à l'antenne de la RTBF des partis d'extrême-droite en période électorale », en collaboration avec N. Van Laer, *C.D.P.K.*, 2001, pp. 78 à 82. *Coauteur*.

- *Internet sous le regard du droit*, Editions du Jeune Barreau, Bruxelles, 1997, en collaboration avec P. Mandoux (285 pages). *Article dans l'ouvrage comme auteur et codirection de publication;*

- *Questions de droit de l'audiovisuel européen*, avec M. Waelbroeck, Bruylant, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Bruxelles, Paris, 1997, (301 pages). *Article dans l'ouvrage comme co-auteur et codirection de publication*.

- *Le droit moral de l'auteur et le droit communautaire*, Bruylant, Librairie générale de

droit et de jurisprudence, Bruxelles, Paris, 1997, (thèse de doctorat sous la direction du Prof. M. Waelbroeck) (629 pages), *Auteur*.

- *La presse : pouvoir en devenir*, Editions de l'Université, Bruxelles, 1996, en collaboration avec G. Thoveron (315 pages). Article dans l'ouvrage : « La presse et le droit. Trois thèmes récurrents : la responsabilité pénale et civile de la presse ainsi que l'accès à l'antenne des partis politiques en campagne électorale », in G. Thoveron, C. Doutrelepon, *La Presse pouvoir en devenir*, Editions de l'Université, Bruxelles, 1997, pp. 191 à 213. *Article dans l'ouvrage comme coauteur et codirection de publication*.

- *Libertés, Droits et réseaux dans la société de l'information*, Bruylant, LGDJ, Bruxelles, Paris, 1996, en collaboration avec P. Van Binst, L. Wilkin, (349 pages). Article dans l'ouvrage : « Conclusions générales », in C. Doutrelepon, P. Van Binst, L. Wilkin, *Libertés, droits et réseaux dans la société de l'information*, Bruylant, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Bruxelles, Paris, 1996, pp. 235 à 258, *Article dans l'ouvrage comme coauteur et codirection de publication*.

- "Missbräuchliche Ausübung von Urheberrechten?", *Gewerblicher Rechtsschutz und Urheberrecht Internationaler Teil*, 1994, pp. 1 à 14. *Article comme seule auteur dans une revue*.

VIII. Langues

(Conditions : connaissance active de l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe et connaissance passive de l'autre)

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:français..... (veuillez préciser)	OK	OK	OK
b. Langues officielles: – anglais – français	OK	OK	OK
c. Autres langues:néerlandais.....allemand.....	OK OK	OK	OK	OK OK	OK

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme mon engagement à cet égard.

X. Autres éléments pertinents

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme mon engagement à cet égard.

INFORMATIONS DESTINEES A L'ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE UNIQUEMENT :

Adresse complète (n°, voie, code postal, ville, pays):
Avenue bois du dimanche, 21B, 1150 Bruxelles, Belgique

Téléphones:
Professionnel: v. portable
Privé (facultatif): +3227332728
Mobile (facultatif): +32475231497

E-mail: partners@doutrelepont.be

Fax (facultatif): sans